

**EXTRAIT du REGISTRE**  
**des Délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 18 décembre 2024,

**Objet :** Nouvelle dénomination de l'Espace Petite Enfance : « L'Enfant Lyre »

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre à dix-huit heures et trente-huit minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le douze décembre deux mille vingt-quatre.

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29**

**Membres présents : 18**

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BORGEOT Joël, BOURGEOIS Didier, BOYER Corinne, CORTINOVIS Bernard, CYVOCT Jean-Michel, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET Stéphane, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole

**Membres absents excusés avec pouvoir : 8**

CHAPUIS Gérard pouvoir à Madame Nicole ROSIER  
DOMINGUEZ Solange pouvoir à Madame Claire BILLON BERTHET  
FORAY Gaëlle pouvoir à Madame Corinne BOYER  
FUMEX Jacques pouvoir à Monsieur Jacques DRHOVIN  
LYAUDET (MARIN) Jessie pouvoir à Monsieur Didier BOURGEOIS  
MARTINE Christine pouvoir à Monsieur Gilbert LEMOINE  
PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à Monsieur Philippe EMIN  
ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

**Membres absents excusés, sans pouvoir : 3**

BROCHET Olivier  
CRETIER Humbert  
GUILLERMET Maria

**Secrétaire de séance :** Madame Nicole ROSIER

**En présence de 18 conseillers, 8 pouvoirs ayant été déposés, soit 26 votants**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée le projet global de réhabilitation, de modernisation et d'innovation en cours à l'Espace Petite Enfance Municipal. Dans le cadre de ce projet, il est envisagé de faire évoluer la dénomination de l'Espace et de créer notamment une nouvelle identité visuelle avec la création d'un nouveau logo.

L'Espace Petite Enfance souhaite aménager ses locaux dans un environnement qui valorise le livre, la forêt et la nature. Ce lieu sera propice aux sorties en extérieur et à l'apprentissage du développement durable. En harmonie avec cet objectif, la musique accompagnera l'évolution de l'enfant tout au long de son parcours. Il s'agit de créer une identité moderne, cohérente et attractive, à la hauteur des attentes des familles et des enjeux éducatifs actuels.

Aussi, il est proposé la nouvelle dénomination suivante : Le Pôle Petite Enfance « L'Enfant Lyre » et de dénommer ses structures « L'Enfant Lyre – la Crèche municipale », « L'Enfant Lyre – le Relais Petite

Enfance » et « L'Enfant Lyre – le Guichet unique » Ils reflètent l'évolution des infrastructures, l'investissement de l'équipe pédagogique et le nouveau projet d'établissement.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,**

- **VALIDE** le changement de dénomination de l'espace municipal petite enfance et décide de le nommer Pôle Petite Enfance « L'Enfant Lyre » et de dénommer ses structures « L'Enfant Lyre – la Crèche municipale », « L'Enfant Lyre – le Relais Petite Enfance » et « L'Enfant Lyre – le Guichet unique »

**AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.**

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.  
Le Maire, Philippe EMIN

